

Conseil en énergies

Les + OBJECTIFS

- Promouvoir la production et l'utilisation d'énergies renouvelables en agriculture.
- Accompagner les projets "Énergie" individuels et collectifs (biomasses agricoles, photovoltaïque, biogaz...).

Pour QUI ?

- Tous les agriculteurs souhaitant optimiser leur consommation électrique, produire des énergies renouvelables et diversifier leur activité agricole.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :



- Accompagnement de projets individuels et collectifs de production biomasse, biogaz, photovoltaïque...
- Accompagnement et mobilisation des partenaires pour solliciter des financements et co-financements pour des projets.

BÉNÉFICIE CLIENT :



- Avis neutre, professionnel et confidentiel.
- Expertise technique actualisée en continu.
- Bonne connaissance des contraintes agricoles et réglementaires.
- Des engagements avec plusieurs partenaires.

DOCUMENTS REMIS :



- Une étude de faisabilité technique pour tout projet.
- Dossier de demande d'aides.
- À l'issue du rendez-vous, un compte-rendu écrit de conseils.

Infos pratiques

Contacts

Céline Veit
03 88 19 17 08
celine.veit@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.